



TEXTE n° 24
« Petite loi »

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

SEIZIÈME LÉGISLATURE

25 octobre 2022

PROJET DE LOI

de programmation des finances publiques pour les années 2023 à 2027

L'Assemblée nationale n'a pas adopté en première lecture, après engagement de la procédure accélérée, le projet de loi.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 25 octobre 2022.

La Présidente,
Signé : YAËL BRAUN-PIVET

Voir les numéros : 272 et 282.
